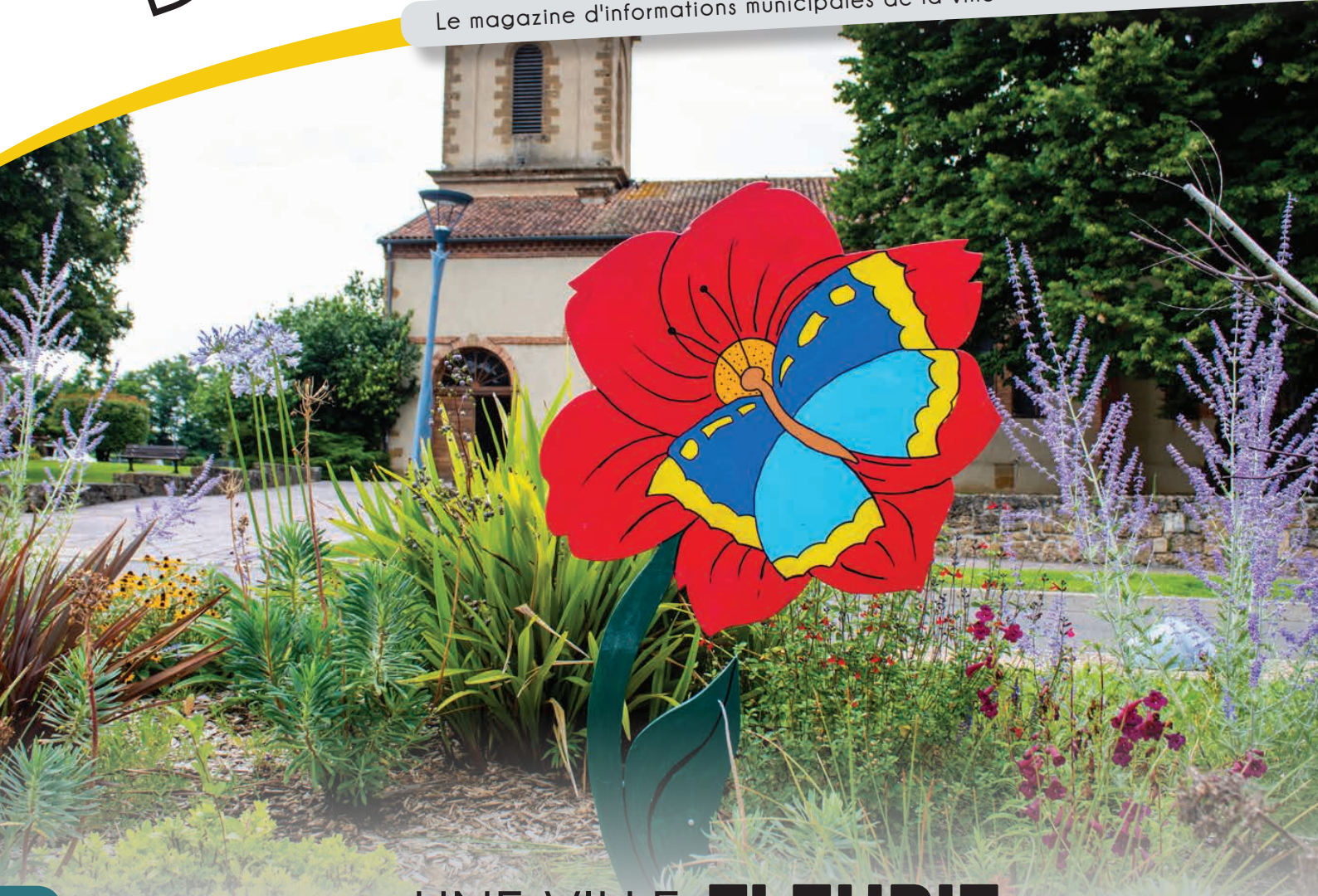


Au COEUR DE SAINT-PIERRE

#27

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



UNE VILLE **FLEURIE** PAR LES ÉCOLIERS SAINT-PIERROIS

09

ZOOM SUR ...

La Défenseure
Des Droits

10

DOSSIER

Le Centre Technique
Municipal

17

AU COEUR
DE L'HISTOIRE

"Les mairies"
de Saint-Pierre-du-Mont



**Saint Pierre
du Mont**
Landes

C'est avec un réel plaisir que nous attendions, après 2 ans d'annulation, de nous retrouver les 16, 17 et 18 juin derniers pour les fêtes patronales de Saint-Pierre-du-Mont.

Malheureusement, après la pandémie, la canicule est venue perturber le bon déroulement de ces festivités. Le nouveau bureau du Comité des Fêtes nous avait concocté un programme sur mesure : festif, ludique, musical, sportif, familial. Avec des températures caniculaires, la raison a pris le dessus, nous avons été dans l'obligation d'annuler la quasi-totalité des manifestations hormis le concours de pêche du dimanche matin, les repas du vendredi soir et du samedi soir.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité des Fêtes et des bénévoles qui les accompagnent pour leur engagement et leur investissement, je sais pouvoir compter sur eux pour rebondir et nous préparer les festivités pour l'année prochaine.

Preuve de leur pugnacité, le concours landais pourra se dérouler le 25 septembre prochain avec les ganadérias prévues le 17 juin dernier, j'espère vous y voir nombreux.

Avec les fortes chaleurs, le rôle de notre CCAS est primordial pour accompagner les personnes vulnérables. A ce titre, les médias : radio, presse écrite et télé ont dernièrement mis en valeur le travail effectué par la commune de Saint-Pierre-du-Mont, travail souvent obscur mais nécessaire. Merci à Nadine PAYNEAU, adjointe en charge de l'action sociale qui coordonne avec Cathy LAMOTHE et l'aide ponctuelle d'autres agents de la collectivité le lien social avec les plus fragiles.

La vie de notre collectivité, ce sont aussi les activités proposées tout au long de l'année par les associations. Afin de découvrir toutes ces activités, je vous invite à cocher sur vos agendas la date du 3 septembre prochain pour notre traditionnel Forum des Associations.

Pour continuer à échanger avec vous, pour vous présenter les travaux et les projets de la commune, j'organiserai dès cet automne des réunions de quartiers avec les élus et les services concernés. Je compte sur votre présence, la concertation reste l'une de nos priorités et nous continuerons à vous y associer.

Au travail ou en vacances, en famille ou entre amis, à Saint-Pierre-du-Mont ou ailleurs, à Menasse ou à la montagne, je vous souhaite un très bel été

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°27

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)
Directeur de la publication : Joël Bonnet
Rédaction et édition :
Sabine Darré et mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mise en page : Jum Communication
Crédit photos : Mairie de Saint Pierre du Mont / BA 118 /
Andrée Bernard / Patrice Larossa / Elise Martraix photographe
Illustration BD : GOB - Imprimé en France
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
P.4

ÉTAT CIVIL
RENOUVELER SES PIÈCES
D'IDENTITÉS
P.5

ENVIRONNEMENT
LE PRINTEMPS DANS MA VILLE
P.6

BIEN VIVRE ENSEMBLE
FAISONS PREUVE DE CIVISME
P.7

VIE CIVIQUE
LE CAMP D'ENTRAÎNEMENT
MILITAIRE DU FRATER
P.8

ZOOM SUR...
LA DÉFENSEUSE DES DROITS
P.9

LE DOSSIER
LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
P.10

PATRIMOINE CULTUREL
LA COURSE LANDAISE
P.14

CULTURE
LES EXPOSITIONS PHOTOS
P.16

HISTOIRE
L'HISTOIRE DES MAIRIES
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
L'UFOLEP PLAYA TOUR
P.20

1

DES FÊTES PATRONALES EN MODE « À LA CARTE »

Les fêtes de Saint-Pierre-du-Mont se sont déroulées les 17, 18 et 19 juin 2022. L'alerte rouge canicule déclenchée par la Préfecture des Landes a contraint le Comité des fêtes à adapter son programme à ces circonstances exceptionnelles. Le repas du vendredi soir (200 repas) et celui du samedi soir (150 repas) ont été maintenus et les convives ont pu ainsi partager un moment de détente. Le Concours de pêche a lui aussi eu lieu, avec 15 participants au bout de la ligne.

2

MÉGA BATTLES AU KID'S TOUR 2022

Le dimanche 26 juin dernier, l'Espace Multisports Saint Pierreois accueillait le dernier rendez-vous du Kids Tour #10, avec la grande finale de la Coupe des Landes de hip-hop organisée par l'association Dream Landes Dance. 243 personnes ont répondu présentes et sont venues encourager les jeunes qui ont assuré le show lors de battles enflammées ! Un après-midi rythmé par la bonne humeur, le dépassement de soi et le respect. Nous adressons un salut admiratif aux participants et bien évidemment un grand bravo aux gagnants de cette 10^e édition.

1



2



3



4



3

Arrêt SUR IMAGES

DES ATELIERS BRICOLAGE TOUT EN RÉCUP'

La Ville de Saint-Pierre-du-Mont, en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs Aquitaine, a lancé, samedi 7 mai des ateliers « Brico 'récup' » (table, salon de jardin en palettes...). Ces ateliers, ouverts à tous et gratuits, se sont déroulés au Chalet du quartier de La Moustey. Le mobilier réalisé lors de ces séances, a permis l'aménagement de la microforêt jardin participatif du Pouy.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Utilisez cette adresse mail :

a.capitain@saintpierredumont.fr

4

MARS@HACK, LA CYBER RENCONTRE

Vendredi 6 mai, Mont-de-Marsan Agglo, la BA 118 et l'IUT de Mont-de-Marsan organisaient pour la 3^e fois l'événement annuel cyber Mars@Hack. Cette année, ce sont 112 « ethical hacker », en présentiel et en distanciel, qui ont participé au challenge « Capture The Flag » alors que des entreprises avaient fait le déplacement pour assister aux conférences et visiter les stands mis en place pour l'occasion. Les participants néophytes ont été sensibilisés aux enjeux importants de la protection des données. Les témoignages et notamment ceux du Groupe ADP (anciennement Aéroports de Paris) et de Airbus Defence and Space ont captivé l'ensemble des entreprises et des acteurs de l'aéronautique présents.

APPEL À VOLONTAIRES DU SERVICE ESPACES VERTS : POUR LA PLANTATION DE LA MICRO-FORÊT

« Nous recherchons du monde pour étaler 650 bottes de paille au mois de septembre et pour la plantation de 5400 végétaux prévue à partir du 15 octobre 2022. Il y a 5400 végétaux à planter sur 3300 m². Une équipe pilote gère le suivi du chantier. Frédéric (espaces verts de la commune), Agnès (responsable du développement durable), Vincent (animateur des Jardins Reconnaissants), Sabine (bénévole experte des végétaux et sol) ayant une expérience personnelle en plantation jardin-forêt et André (bénévole expert) ayant une grande expérience de l'entretien, de la taille et greffage des fruitiers. Nous faisons **appel à tous les bénévoles pour début septembre** pour la paille et le **15 octobre** pour la grande plantation.

Chaque personne est la bienvenue : Saint-Pierrois, Montois ou habitant d'autres communes...

Facebook: "**Micro-forêts jardins participatifs de Saint-Pierre-du-Mont**". Une question? a.capitain@saintpierredumont.fr

Pour information, nous en sommes actuellement à 20 tonnes de tonte (herbe), 81 m³ de copeaux, 13 tonnes de fumier de cheval, 525 m³ de feuilles. »

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



MERCREDI 2 JUIN 2022 à 18h00

Dossier RESSOURCES HUMAINES

- 1 - Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Commune et le C.C.A.S.
- 2 - Fixation du nombre de représentants du Personnel au Comité Social Territorial commun et décision de recueil de l'avis des représentants de la Commune et du C.C.A.S.
- 3 - Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune.
- 4 - Modification du tableau des effectifs - avancement de grade.
- 5 - Modification du tableau des effectifs - création de poste
- 6 - Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité au Centre technique.
- 7 - Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité au service Etat-Civil.

Dossier BUDGET – FINANCES

- 8 - Versement d'un fonds de concours de la Commune à Mont de Marsan Agglomération pour le financement des travaux de voirie 2022.
- 9 - Eclairage des terrains de football de la Plaine des

Jeux de Ménasse.

- 10 - Aménagements sur un terrain de football de la Plaine de Ménasse.
- 11 - Budget principal - subvention d'équipement au Sydec.
- 12 - Subvention exceptionnelle à l'association de chasse A.C.C.A.

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

- 13 - Acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée ADd 1002.
- 14 - Acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée AC 1635.
- 15 - Acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée AL 725.
- 16 - Intégration dans le domaine public du lotissement « Clos du Moun » - tranches 1, 2.

Dossier AFFAIRES GENERALES

- 17 - Tourisme-dématérialisation des déclarations Cerfa de meublés de tourisme et de chambres d'Hôtes.
- 18 - Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation.
- 19 - Information du Conseil Municipal de mise à disposition de personnel auprès d'une association.



RENOUVELER SA CARTE D'IDENTITÉ OU SON PASSEPORT

Vous avez peut-être déjà rencontré le problème, vous voulez partir en voyage, votre carte d'identité ou votre passeport est périmé, alors vous vous dirigez vite vers la mairie.

Les Saint-Pierroises et les Saint-Pierrois ont une certaine chance, leur commune est une des 18 des Landes qui peuvent assurer ce service.

Donc un coup de téléphone à la mairie pour savoir comment faire et là, grande désillusion, il faut prendre rendez-vous et le premier disponible est dans presque 3 mois. L'idée est alors de s'adresser à une autre mairie mais... c'est pareil ou même pire (dans certaines villes, le délai est de 6 mois). Le ministère de l'intérieur s'est ému de la situation et a fait un suivi auprès des communes sur cette longue attente est liée à l'explosion du nombre de demandes après 2 ans de restriction liée au COVID et de ce fait du non-renouvellement des titres périmés.

De plus, les agents de l'état civil sont très sollicités soit au téléphone, soit directement à la mairie pour vous fixer le rendez-vous que vous attendez. La mairie travaille activement à la mise en place d'un système de prise de rendez-vous en ligne, via le site Internet de la commune, calqué sur des systèmes de rendez-vous médicaux.

Dès sa création, l'information sera diffusée via les différents médias de la commune.

Jean-François Leblay,
Conseiller municipal
délégué à l'Etat Civil



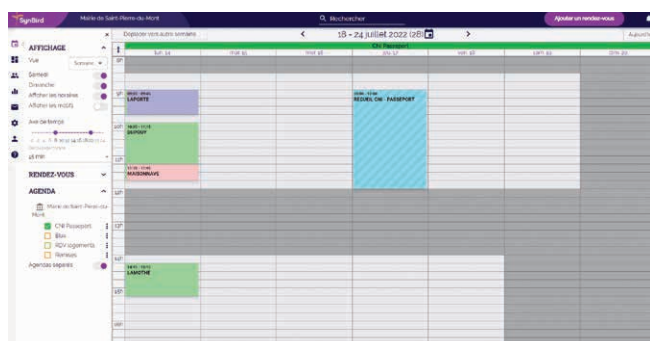
« Les agents de la commune font le maximum pour donner le plus possible de rendez-vous quotidiennement mais le temps pour faire une carte d'identité ou un passeport est incompressible. De plus, nous ne réalisons pas les titres sécurisés uniquement pour les Saint-Pierroises et les Saint-Pierrois mais aussi pour les communes alentour et même beaucoup plus loin, certaines villes vous annonçant « aucun rendez-vous disponible ». Un conseil, si vous avez des voyages en perspective, vérifiez la date de validité de vos titres d'identité et prévoyez leur renouvellement. »

Changement de votre nom de famille

Vous souhaitez changer de nom pour prendre l'un des noms mentionnés à l'article 311-21 du code civil : le nom du père, le nom de la mère, leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi et dans la limite d'un nom pour chacun des parents. Depuis le 1^{er} juillet 2022, votre demande (CERFA N° 16229*01 à retirer en mairie ou à télécharger sur internet) doit être remise ou adressée soit à la mairie de votre lieu de résidence, soit à celle de votre lieu de naissance.

Vous trouverez toutes les informations sur internet à l'adresse www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36379 ou dans votre mairie.

Une fois votre demande déposée, vous devrez confirmer après un délai de 1 mois votre décision.





EN PLEIN ÉTÉ, C'EST LE « PRINTEMPS DANS LA VILLE »



Si vous en doutiez encore, sachez que Saint-Pierre-du-Mont est une ville des plus fertiles, à commencer par son sol d'où sortent à présent de magnifiques fleurs colorées. Ces œuvres artistiques ont été produites par de jeunes pousses à l'imagination très germinative ...

Tu t'occupes des tournesols ? Je m'occupe des marguerites ! La discussion fut âpre dans les rangs des enfants qui participent aux activités périscolaires de l'école Jules Ferry. C'est une quinzaine d'enfants de 7 à 11 ans qui s'est employée à produire des décorations placées non loin de la mairie, dans le jardin public et aux abords de l'école.

L'opération d'embellissement de la ville, « **Le Printemps dans la ville** », a été engagée par la municipalité. Cette animation a été menée par les actions coordonnées des services Techniques de la ville, du service Espaces verts, des animateurs du périscolaire et bien sûr, par les enfants promus pour l'occasion « équipiers jardiniers ».

Ghislaine Lallau,

adjointe au maire de Saint-Pierre-Du-Mont en charge de l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse et la Citoyenneté et Conseillère Communautaire.



Avec implication et méthode

Ghislaine Lallau, adjointe au maire en charge de l'éducation s'est félicitée de la réactivité des forces en présence : « C'est formidable de constater l'implication de chacun. Les agents de la mairie et les animateurs du périscolaire ont travaillé main dans la main pour œuvrer dans l'intérêt général. » Cette opération a été organisée dans la continuité de celle des « décorations de Noël » engagée depuis plusieurs années déjà.

Laurence Desenfants et Bérangère Comes, animatrices en périscolaire, ainsi que Nathalie Rollin, la directrice, ont façonné des patrons, qui furent ensuite découpés par les agents de la ville puis peints sur bois par les enfants. Le matériau de récupération a été, pour ce faire, grandement mis à contribution.

Au regard de l'enthousiasme manifesté tant par les acteurs de l'action menée que par les badauds admiratifs du travail réalisé, l'opération sera reconduite l'année prochaine dans la commune avec la participation conjointe des écoles volontaires.

FAISONS PREUVE DE CIVISME

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Sur la chaussée

ZONE 30

À présent, la règle est qu'en "zone 30", les cyclistes ont le droit de circuler à contresens des voies à sens unique, et ce, sauf interdiction spécifique prise par arrêté du maire. Précédemment c'était l'inverse, la circulation à contresens était autorisée uniquement quand le maire l'avait spécifié.

«Aujourd'hui on va essayer de déployer davantage de zone 30 dans les quartiers, avec, peut-être aussi la mise en place de certains sens uniques par endroit. Des travaux importants sont réalisés en faveur des cyclistes : la poursuite de la piste cyclable de Mont-Alma qui a été réalisée en tout début d'année 2022. Elle permet de relier la voie douce qui passe par le quartier des Castors (allée Bernard Mahou) pour rejoindre l'avenue Kennedy. Il y a ainsi raccourciement au réseau cyclable.» indique Dominique Cazaux chef des services techniques.

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALISÉE

La chaussée à voie centralisée a commencé à être déployée en 2015. La position des utilisateurs n'est pas forcément strictement respectée sur cette dernière. La population ne maîtrise pas encore complètement l'usage de cette voie.

La consigne est la suivante : le cycliste est protégé derrière la bande, le véhicule automobile circule sur le couloir central et lorsqu'un véhicule vient en face, au moment du croisement, il doit se déporter sur l'espace cyclable sauf s'il y a un cycliste qui lui, demeure prioritaire. Le véhicule doit alors se mettre derrière le cycliste.

Dominique Cazaux mentionne : «les cyclistes apprécient cet aménagement. C'est la réponse que l'on a pu apporter dans des secteurs où l'on n'avait pas d'autres solutions.»



Nuisances sonores

Arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits du voisinage datant du 25 novembre 2003.

«Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h00.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, sont tenus de prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par le bruit, provenant de ces lieux, tels que ceux provenant d'appareils radio, audiovisuels, instruments de musique, appareils ménagers, climatiseurs ou tout autre appareil susceptible d'engendrer des nuisances sonores.»

Le bien vivre ensemble avec les animaux de compagnie

Information produite selon les dispositions du code général des collectivités territoriales et du code rural. En réaction aux signalements d'accidents causés par la divagation de chiens dans les quartiers ou les espaces verts, il est utile de rappeler les termes de l'arrêté municipal du 25 novembre 2015, qui est en vigueur.

« Les chiens ne doivent jamais échapper à la garde de leur maître et doivent être constamment tenus en laisse alors qu'ils circulent sur la voie publique, les espaces verts publics, le domaine privé. Ils doivent être identifiables par un collier, plaque avec nom et adresse du propriétaire, tatouage ou puce électronique. Les chiens de première catégorie (chiens d'attaque) et de seconde catégorie (chiens de garde et de défense) doivent de plus être muselés. Ils font l'objet de règles spécifiques et doivent être recensés en Mairie.

En cas de morsure par un animal, une déclaration doit être déposée en Mairie par le propriétaire, le détenteur ou la victime, dans le meilleur délai. L'animal est soumis à une période de surveillance obligatoire observée par un vétérinaire. Durant cette période, une évaluation comportementale sera réalisée aux frais du propriétaire. Le Maire, avisé du compte rendu de cette évaluation, se devra de prendre les mesures qui s'imposent en fonction du niveau de risque. La responsabilité des maîtres permettra une cohabitation harmonieuse.»



TERRAIN MILITAIRE
DÉFENSE D'ENTRER

Articles 413-5 et R 644-1
du code pénal

LE CAMP D'ENTRAÎNEMENT MILITAIRE DU FRATER

Les Zones Militaires (ZM) sont, pour la population, des espaces mystérieux, interdits d'accès, leur usage demeure la plupart du temps méconnu de la population civile. À Saint-Pierre-Du-Mont, il existe une zone de ce type. Voici quelques informations fournies par la cellule communication de la base aérienne 118, dont la publication est autorisée.

À 4 km de la base aérienne

Historiquement, le site du « Champ de manœuvres du FRATER » appartient à la Base de Mont-de-Marsan. Le camp militaire est situé à l'ouest de la ville de Mont-de-Marsan sur la route de Bayonne (RD824) à environ 4 km de la base aérienne 118. Ce site d'environ 116 ha s'étend sur 2 communes, Saint-Perdon (82 ha) et Saint-Pierre-du-Mont (34 ha). Ces 2 parcelles principales sont séparées par le ruisseau du « Trompeur » qui est en ZNIEFF. Principalement forestier, il est géré par convention par l'ONF.

Ce site classé en Zone Militaire (ZM) est utilisé par plusieurs entités du ministère des Armées, mais aussi par d'autres entités du ministère de l'Intérieur (Gendarmerie ou le SDIS40) pour leur activité de formation ou de préparation opérationnelle. Il est donc par nature interdit d'y pénétrer. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales et financières (Articles 413-5 et R 644-1 du code pénal).



Les interdictions relatives au camp d'entraînement

Afin d'informer la population civile des interdictions d'accès liées au site militaire du "Champ de manœuvre du Frater" situé sur les communes de Saint-Perdon (82 ha) et de Saint-Pierre-du-Mont (34 ha), la cellule communication de la base aérienne 118, a produit un communiqué de presse. Ce communiqué fait, ici, office de rappel des bonnes conduites à tenir.

« Le "Champ de manœuvre du Frater" appartenant à la base aérienne 118 "Colonel Rozanoff" est interdit à la population pour tout type d'activité. Ce site, classé "terrain militaire", est utilisé par plusieurs entités du ministère des Armées dont la base aérienne, la gendarmerie nationale ou encore le SDIS40. Des battues sont également régulièrement organisées par la société de chasse de la base aérienne. Pour des raisons de sécurité et afin de gérer les coactivités au sein de cet espace, l'accès à ce champ de manœuvre est absolument interdit. Il est trop souvent constaté que des personnes non autorisées se promènent sur ce terrain en toute illégalité. Afin de mieux marquer cette interdiction, des panneaux "terrain militaire" ont été mis en place afin de délimiter et interdire l'accès, sous peine de sanctions, tel que le prévoit le code pénal (art. 413-5 et R.644-1). La protection des Français contre les risques et la dangerosité du quotidien est au cœur des priorités des Armées qui sont entièrement dédiées à la protection du territoire et de la population française, en tout temps et en tous lieux, sur le territoire national et à l'étranger. Sur le territoire national, l'engagement des armées est toujours conduit en complément, en appui ou en soutien des autres moyens de l'État, en fonction des besoins exprimés par les autorités civiles et de la nature de la crise. »

DÉFENSEUR DES DROITS

UNE INTERVENTION EN MAIRIE

DEUX FOIS PAR MOIS

Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h, Linda Piwowarczyk, Défenseuse Des Droits, reçoit le public à sa permanence située au bureau du Conseiller numérique à côté de celui du CCAS (ancienne mairie). Coup de projecteur sur une mission parfois méconnue, mais cependant très utile pour la population...



Linda Piwowarczyk
Défenseuse Des Droits

Madame la Défenseuse Des Droits

Linda Piwowarczyk, est Défenseuse Des Droits (déléguée des Landes). En France, le Défenseur des Droits (DDD) est une autorité administrative indépendante. Nommé par le président de la République pour un mandat de six ans non renouvelable, le Défenseur des droits est chargé de défendre les droits des citoyens face aux administrations. Il dispose également de prérogatives particulières en matière de promotion des droits, de lutte contre les discriminations, du respect de la déontologie des activités de sécurité.

Arrivée dans les Landes en novembre 2020, madame Piwowarczyk se présente : « je suis capitaine pénitentiaire honoraire, à la retraite depuis bientôt 7 ans. J'ai exercé en tant que déléguée du Défenseur Des Droits pendant 5 ans à Rambouillet. Je suis arrivée dans les Landes en novembre 2020 où j'ai souhaité poursuivre cette mission, d'abord à la Plateforme Sociale du Marsan, puis, pour ce qui concerne ce secteur, à la mairie de Saint-Pierre-Du-Mont. »

Une mission, deux volets

L'institution Défenseur des Droits traite essentiellement deux volets : la protection des droits et la promotion de l'égalité et de l'accès au droit.

Linda Piwowarczyk indique : « le premier volet consiste en la protection des droits : 540 délégués œuvrent quotidiennement sur le territoire et en Outre-Mer, dans environ 870 points d'accueil tels que Préfecture, sous-Préfecture, maison de justice et du droit, mairie, Centre communal d'Action Sociale, plateforme sociale, etc. L'institution traite gratuitement et de manière impartiale les réclamations qui lui sont adressées dans **5 champs de compétences** :

- La relation avec les services publics, comme par exemple une personne qui ne touche plus ses allocations et qui n'arrive pas à obtenir une réponse de l'administration concernée
- La défense des droits des enfants : comme par exemple un enfant sourd à qui on refuse de participer à un voyage scolaire
- La lutte contre les discriminations : comme par exemple un jeune homme handicapé à qui on refuse une location d'appartement
- Le respect de la déontologie et de la sécurité : comme par exemple un policier, un gendarme, qui refuse de prendre une plainte
- L'orientation et la protection des lanceurs d'alerte : comme par exemple un employé d'entreprise qui souhaite savoir vers qui se tourner pour dénoncer de la corruption dans son entreprise

Le second volet est celui de la promotion de l'égalité et de l'accès au droit. Nous agissons pour que les droits soient mieux connus, mieux appliqués et surtout pour favoriser l'accès aux droits des personnes les plus démunies.

Un exemple : Le Défenseur des Droits peut faire des recommandations sur les futures lois ou proposer des réformes de lois existantes. Quant aux délégués, ils sensibilisent le grand public par des actions de communication (intervention devant les conciliateurs de justice, participation à la journée du Droit au Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, intervention dans les lycées ou associations qui nous sollicitent et participation à une émission de radio ex "France Bleue").

A la rencontre du public

Lorsqu'elle reçoit du public, madame Piwowarczyk, écoute, informe, oriente et peut tenter une démarche de règlement à l'amiable auprès d'un service public. « Nous sommes bénévoles, il faut posséder des qualités humaines, le sens et le goût du contact, une bonne capacité d'écoute, tout en étant capable de prendre de la distance par rapport à certaines situations. Il faut également une bonne capacité d'analyse, de synthèse et des qualités rédactionnelles.

Tout le monde peut nous saisir, c'est-à-dire toute personne qui pense que ses droits ne sont pas respectés, même les enfants. Aucune des saisines ne restent sans réponses ; et si le dossier n'est pas dans notre champ de compétence, nous pouvons orienter la personne vers une association spécialisée telle que la CIMADE. »

A NOTER !

Le Défenseur Des Droits intervient uniquement pour les contentieux avec le service public.

Le conciliateur de justice, lui, a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, tels que les conflits de voisinage, les litiges entre commerçants, les litiges à la consommation, les conflits familiaux, etc.

Comment saisir le défenseur des droits ?

Au CCAS de Saint-Pierre-du-Mont : la prise de rendez-vous se fait au **05 58 05 53 84** ou directement par mail linda.piwowarczyk@defenseurdesdroits.fr

Merci de prendre la peine de prévenir si vous ne pouvez pas honorer votre rendez-vous !



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM) LA VALORISATION DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES PAR LE TRAVAIL EN RÉGIE

Le Centre Technique de Saint-Pierre-Du-Mont, c'est une équipe de 27 agents dirigée depuis 4 ans par Sébastien Legrand. Cette entité municipale réunit de multiples corps de métiers techniques, un bel atout pour la construction progressive d'un travail en régie.

On ne le soupçonne pas toujours, mais les centres techniques municipaux (CTM) sont de véritables entreprises de travaux publics dédiées à leur collectivité. Ils accueillent en leur sein des compétences techniques multiples, et sont ainsi capables de répondre aux besoins des communes pour maintenir et réparer le patrimoine bâti aussi bien que la voirie, et l'éclairage public. En somme, assurer de nombreuses missions plus spécifiques les unes que les autres.

UN POTENTIEL HUMAIN

La ville de Saint-Pierre-du-Mont ne déroge pas à la règle, c'est le constat que Sébastien Legrand a fait lors de son arrivée à la tête du Centre technique : « Quand j'ai repris le service, j'ai vite compris qu'il y avait du potentiel. On a encore des gens qui ont été formés à l'ancienne avec des C.A.P, qui ont dix doigts et qui savent s'en servir ! On a des menuisiers, des charpentiers, des chaudronniers, des électriciens, des peintres. On sait faire du gros œuvre et beaucoup de choses. On s'est dit : « Tiens, on sait faire ça et ça, que peut-on faire en plus de nos missions de service public pour valoriser et rendre efficace cette présence ? »

TRAVAILLER EN RÉGIE

Auparavant, une grosse partie du travail du Centre Technique Municipal était externalisée. Le recours à certains prestataires est toujours de mise, car tout ne peut pas être réalisé en régie. Cependant, depuis environ 3 ans, l'équipe du Centre Technique travaille autant qu'elle le peut en usant de ses compétences propres ou en les joignant à celles des prestataires intervenants.





Sébastien Legrand
Responsable du Centre Technique
Municipal

Sébastien Legrand conte cette aventure collective avec de nombreuses illustrations à l'appui : « On est en train de remettre le "métier" au cœur de notre travail quotidien. On a beaucoup travaillé par exemple sur la partie de l'Espace Multisports Saint-Pierrois, sur tous les aménagements de menuiserie (bancs, placards, meubles tri). À la crèche on a réalisé toute une pièce en ameublement. Dans la partie atelier du centre technique, on fonctionne désormais en interne pour tout l'entretien et la réparation des véhicules, nous nous sommes restructurés. On a racheté un pont et du matériel et plus de 80% de nos interventions sont faites par nos deux agents, dont un chef d'atelier avec de l'expérience, un vrai mécanicien diéséliste. L'investissement réalisé pour l'achat du pont a vite été rentabilisé. On a réalisé en régie l'agrandissement de la maison ACCA (partie charpente, électricité, peinture, carrelage), seuls le maçon et le plâtrier, sont intervenus. Actuellement on travaille sur la création d'une bergerie en collaboration avec le service espaces verts, dans le cadre du développement durable. On monte aussi des meubles en régie pour les services sportifs et scolaires (on sait poser les jeux et les réparer). On a aussi repris en régie toute la partie illuminations de Noël qui était sous-traitée. Les élus ont très vite compris l'intérêt d'investir dans du matériel pour que l'on puisse œuvrer de plus en plus en régie et accompagnent cette évolution avec conviction. Nous avons tout leur soutien. »



**Le Centre Technique Municipal
c'est une équipe avec 27 agents
dont 1 contrat
d'apprentissage, 1 contrat d'insertion
(SATAS service d'aide et de travail
d'accompagnement social (Nonères),
personne en situation de handicap.
Tous les agents sont titulaires
et à temps plein.**





Un service articulé autour de 4 pôles d'activités
Le pilotage du Centre technique Municipal exige autant de rigueur organisationnelle que de valeurs humaines. À Saint-Pierre-Du-Mont, cette organisation se traduit par la sectorisation des activités en 4 pôles à la fois distincts et complémentaires :

Le Service propreté urbaine : nettoyage de la voirie en balayage mécanique et partie ramassage manuel des déchets (corbeilles, encombrants et dépôts sauvages).

Le Service infrastructures : maintenance des bâtiments, d'une partie de la voirie et de toute la partie mobilier urbain. En gros, toute la partie mobilier et immobilier et tout l'entretien des véhicules et des engins municipaux de chantier. Deux personnes formées à la mécanique sont à présent pleinement intégrées dans la réparation des engins (travail en régie).

La partie espaces verts : entretien des parcs, jardins publics et du patrimoine arboré, forêt plantée (34 hectares).

Le service fêtes et manifestations : logistique de la partie festivités, mais aussi le prêt de mobilier aux associations, la livraison de matériel pour toutes les manifestations culturelles (exemple Octobre Rose, Noël, etc.).

Les filles, les gars y prennent goût : « c'est moi qui l'ai fait »

« Nous avons fait beaucoup de chantiers de rénovation en ferronnerie. Nous intervenons aussi pour les événements culturels dans la création de différents supports. Chaque action engendre une réflexion collective en équipe et parfois interservices. Regardez par exemple, sur la partie espaces verts, on a repris la main sur la création de massifs. On prend un espace, on réfléchit à comment on va le transformer, une fois que c'est fait, on recherche les plantes. Il en va de même pour le patrimoine arboré : on diagnostique plus de 150 arbres régulièrement, c'est du travail en régie, mais on en sous-traite une partie. Un arbre qui ne va pas bien on sait l'élaguer. Sur les diagnostics qui sont faits par l'entreprise intervenante, on regarde : ça, on sait faire, ça, on ne sait pas faire.

On récupère cette partie d'entretien qui est importante, car on remet la personne au cœur du diagnostic. Elle lit le diagnostic, elle comprend comment fonctionne l'arbre, elle intervient et derrière, il y a un retour. On observe l'évolution, on acquiert du savoir et sur l'idée de faire du diagnostic soit même. On a des agents qui s'expriment. Moi je leur donne les clés du camion, je fais valider ce dont ils ont besoin. On tâche de donner du sens, de comprendre ce que l'on fait, notamment en travaillant et en observant les entreprises avec lesquelles on travaille. Les filles, les gars y prennent goût et disent « c'est moi qui l'ai fait ».

Les autres services savent ce que l'on fait et ce que l'on peut leur apporter et ça, c'est très bien aussi ! » indique Sébastien Legrand.

**« On remet la personne
au cœur du diagnostic.
On a des agents
qui s'expriment. »**



24 H/24

Les agents du CTM, parfois agents de l'ombre pour le grand public, constituent aussi souvent le réceptacle des doléances des usagers sur le bon fonctionnement du domaine public. Mais retenons qu'ils sont avant tout des professionnels compétents et investis dans leurs missions quotidiennes. Cet investissement de chaque instant se traduit aussi par le fait que le CTM est mobilisable 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, pour des interventions en urgence.



**Le mot
de Joël Bonnet,**
maire de la commune
de Saint-Pierre-Du-Mont

Depuis 2014, le CTM a évolué tant au niveau de ses missions que dans son organisation. Comme dans beaucoup de collectivité, nous avons des agents qui ont un savoir-faire qui ne demande qu'à s'exprimer. Pour cela, nous avons mis en place un plan pluriannuel d'investissement sur du matériel pour permettre aux agents d'effectuer leurs tâches dans de meilleures conditions avec un souci de diminution de la pénibilité et d'augmentation de la sécurité au travail mais aussi dans une logique de développement durable.

Chaque agent a également la possibilité de suivre des formations pour monter en compétence dans son domaine ou découvrir de nouveaux métiers au sein de notre collectivité.

Cette volonté de travailler en régie a deux vertus : valoriser le travail de chaque agent et démontrer qu'une collectivité possède des ressources internes.

N'oublions pas que l'image d'une ville se fait aussi par l'image de ses agents.

Du mouvement au Service Technique

Ne pas confondre Centre Technique Municipal et Service Technique, ce sont deux services distincts de la collectivité, mais cependant complémentaires. Le service technique regroupe l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts, d'élaborer et de mettre en œuvre le projet d'aménagement urbain.

Le Service Technique de Saint-Pierre-du-Mont dans son intégralité vous a été présenté dans le bulletin municipal n° 5 (juillet 2016).

Le chef de service Dominique Cazaux fait un point sur l'évolution du service :

«Depuis le dernier article paru dans le bulletin municipal, il y a eu transfert de la compétence eau et assainissement avec des quotités d'agents mises à disposition pour Mont-de-Marsan agglo. Nous continuons donc à intervenir dans ce domaine là, mais pour le compte de l'agglomération.

- Un agent, Patrick Schembri, a été plus particulièrement dédié à la nouvelle régie intercommunale. Il s'en occupait déjà quand la compétence était communale, à présent, une bonne partie de son temps de travail y a été affecté. Il fait essentiellement les diagnostics d'assainissement qui sont préalables aux ventes immobilières.

- En partenariat avec la régie on a lancé une opération importante de relevés de tous les réseaux d'eau et d'assainissement de manière à les intégrer au SIG (Système Informatique Géographique) de la régie, c'est une cartographie des réseaux. Un géomètre a été recruté à cet effet. Mais il y a tout un travail préparatoire sur le terrain de marquage, de repérage qui est fait par cet agent. C'est en cours.

- La grosse nouveauté dans le service c'est la mise en place de la dématérialisation des actes d'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2022. Une plateforme a été mise en place par l'État sur laquelle les usagers peuvent déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme. Et ensuite ces autorisations d'urbanisme sont récupérées par les communes qui se sont équipées elles aussi d'une solution numérique. Le dossier est entièrement dématérialisé et récupéré en tant que tel. Il est transmis à l'agglomération qui gère l'instruction du dossier. Nous sommes pour l'instant dans l'obligation d'accepter les dossiers papier qui nous sont adressés. Toutes les communes de l'agglo, même les petites, sont sur la voie de la dématérialisation.»



Patrice Larrosa
président de la Fédération
Française de la Course
Landaise

LA COURSE LANDAISE DANS LE RUEDO SAINT-PIERROIS

Si la Course Landaise est inscrite à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel de la France, elle est, de la même façon gravée durablement dans le cœur des Saint-Pierrois et sur la terre saint-pierroise. La domiciliation à Saint-Pierre-du-Mont du siège de la Fédération Française de la Course Landaise et l'organisation de courses dans la commune invitent à l'investigation...

Dans le mouvement

Si la Fédération Française de la Course Landaise existe depuis 1953 (créée par Jacques Millières-Lacroix, un Dacquois), l'implantation de son siège saint-pierrois date, elle, de l'année 1985 (inauguration le 6 octobre). Installé au 1600 de l'avenue Kennedy le siège va connaître dans peu de temps, quelques mouvements de talanquères notoires. Patrice Larrosa, président de la Fédération et rédacteur en chef de "La Cazérienne", magazine spécialisé sur la course landaise, évoque ces changements :

« La ville de Mont-de-Marsan nous a proposé de nous associer à un projet, celui de partager les futurs locaux de la prochaine régie des fêtes. En effet, la ville de Mont-de-Marsan va déménager la Régie des fêtes, et, pour ce faire, construira des locaux aux pieds des arènes du Plumaçon. On nous a proposé de partager le bâtiment. Les conditions sont très intéressantes, car ils nous offrent le terrain. Dans le bâtiment, il y aura une partie commune, une salle de réunion de plus de quarante places avec un patio d'accueil. Cette partie-là ne nous appartiendra pas, mais nous bénéficierons d'un usage partagé des lieux. La fédération aura à sa charge tout le bâti soit à peu près 85 m² que nous paierons et qui nous appartiendront. Ce sera notre futur siège fédéral. Nous aurons la jouissance des arènes du Plumaçon toute l'année, la piste bien sûr, mais aussi de l'espace en dessous des gradins où l'on peut envisager de faire des événements, des expositions, etc. Le boulodrome à proximité nous permettra également faire des animations. »

Et quid du siège actuel de la Fédération à Saint-Pierre-du-Mont ?

Le Président Larrosa précise : « Saint-Pierre-du-Mont, nous y tenons ! C'est le siège historique, la Fédération veut le conserver. Il a d'ailleurs été en partie rénové par des bénévoles récemment. On va le transformer en lieu de formation pour l'école taurine, pour l'école d'arbitrage, pour la mutuelle des toreros. Tous les clubs qui en feront la demande auront ici, à Saint-Pierre-du-Mont, à leur disposition, une salle de réunion équipée numériquement. Ce sera un lieu à l'attention de tous ceux qui défendent la course landaise. Le déménagement du siège aux arènes devrait se faire dans le courant de l'automne 2023.



Le rôle de la Fédération Française de Course Landaise

Dans la continuité de l'annonce du déménagement du siège de la fédération, Patrice Larrosa rappelle les missions de la Fédération : "la Fédération est censée s'occuper de tout ce qui touche à la course landaise. On doit se soucier du bétail, des clubs qui organisent les courses, de toutes les formalités en rapport avec l'Urssaf et la fiscalité, de tous les aspects vétérinaires pour le bétail, la réglementation et les protocoles 'K.O' pour les écarteurs. Notre objectif pour les années à venir est de moderniser la course landaise, la soutenir, la renforcer, l'enraciner encore plus profondément dans notre paysage culturel et économique. C'est un spectacle qui a plus de 7 siècles d'âge. Beaucoup de gens arrivent dans notre département, il faut les initier à notre culture. Les traditions permettent aussi de rassembler et de lutter contre le repli sur soi. D'autre part, il nous appartient de former, de répondre aux nouvelles exigences administratives, de travailler en direction du patrimoine architectural, il faut le protéger, le consolider. La course landaise c'est beaucoup plus que ce que l'on ne croit, c'est le moyen de partager des moments de fête, d'émotion, c'est aussi un spectacle populaire où toutes les générations se croisent, c'est un spectacle qui commence par un défilé avec le drapeau bleu, blanc, rouge, la musique et plusieurs générations, de la formation musicale. C'est la Gascogne et le bon vivre ensemble !"

Les anecdotes de Jacques ...

- En 2019 on a décidé de faire un concours de seconde avec les cuadrillas Maynus et Dusseau. Ce n'était que le deuxième à exister dans les Landes après Boos.
- Lors de la première course landaise, on a souscrit une assurance, il est tombé trois gouttes, mais nous avons été indemnisés ! Ça nous a permis d'avoir un petit fonds de roulement pour la suivante.
- On a aussi pris une assurance pour "une vache à la cocarde", un écarteur quelque peu "en forme" dirons-nous a subi une terrible tumade. C'était la vache Maria qui a reçu par la suite la Corne d'or.
- La deuxième année de course, on a mis un veau pour les gosses, la première fois où on fait ça, y avait un gamin qui cherchait à faire des écarts, on a vu ses qualités, il avait 13 ans à l'époque, il a fait l'école taurine et est devenu Champion de France des écarteurs à 16 ans, c'est Rémy Corrihons !

Bon à savoir

En parallèle, l'Association Culturelle du Trophée du Marsan a été créée avec Lydie Ducos et Christophe Loubère en 2010



RÉTROSPECTIVE

L'histoire de la course landaise à Saint-Pierre-du-Mont contée par Jacques Ducos, ancien conseiller municipal sous les mandatures de monsieur Jean-Pierre Jullian.

"Lorsque nous avons été élus avec Jean-Pierre Jullian en 1995, une des premières choses que Jean-Pierre m'a dit, c'est : tu montes une course landaise, tu te débrouilles, il faut qu'elle soit gratuite et tu n'auras pas un sou de la mairie ! L'aventure a commencé avec Alain Castagnet (à présent directeur du rugby au Stade Montois) et Alain Condom adjoint au sport. On a rencontré Gérard Darrigade, président de la Fédération, à l'époque. On a créé une association. La course landaise à Saint-Pierre-du-Mont a démarré en 1996.

On a été chercher des sponsors, chez les artisans, les commerçants et les entreprises de l'agglomération. On a collaboré avec le président national des clubs "Paul Ricard", Michel Salvadorini, qui à ce moment-là sponsorisait tous les clubs de courses landaises. On a aussi organisé une paëlla géante pour récolter des sous.

Puis, on a fait appel à Michel Lasalle, qui possédait sa ganadéria à Souprosse, il fournissait les vaches et la cuadrilla. Les arènes on les a obtenues auprès de la ganadéria de Maynus. Les premières arènes ont été montées devant la salle du temps libre. La première course s'est donc faite là. Éric Saugnacq était chef de cuadrilla. "L'harmonie des petites Landes" a animé en musique et est d'ailleurs restée pour les suivantes.

Par la suite, nous avons manqué d'espace à côté de la Maison du Temps Libre. Lorsque le pôle Culturel a été créé (Agglomération), on en a profité pour créer le Théâtre de verdure. Depuis, les courses se font là avec 600 à 800 personnes dans le public en moyenne.

Michel Lasalle est venu pendant 4 ou 5 ans. Jacques Darrietort (Totort) est rentré dans le club en 2001. Il a mieux structuré l'affaire en tant que grand connaisseur. Aujourd'hui encore, le spectacle est gratuit et sans aide particulière de la mairie sauf les services techniques qui donnent un coup de main pour installer. L'actuel maire, Joël Bonnet a souhaité poursuivre l'aventure dans le même esprit. Après le décès de Jacques Darrietort, j'ai pris la présidence. Mais l'association d'origine s'est à présent fondue dans le nouveau Comité des fêtes. Le comité des fêtes va avoir une commission taurine qui sera chargée de faire ce que faisait le club taurin. La commission taurine aura son budget propre."

OUVREZ LES VOILETS CULTURE!

Et la lumière se fera... sur deux expositions photo présentes en mairie et un concours de peintures et de nouvelles qui s'annonce très tactique...



C'est Laurent Bernède qui a exposé le premier ses œuvres en mairie. Ainsi, du 20 mai au 20 juin 2022 l'exposition « La faune sauvage saint-pierroise et aux alentours... » a permis de mettre en lumière le travail de Laurent Bernède qui s'inspire, au fil des saisons, du spectacle perpétuel qu'offre la nature.

Laurent Bernède part en « chasse photographique » à la recherche de la mystérieuse Dame au long bec avec ses Setters Gordons durant l'hiver, ou à pas de sioux en approche et en affût au printemps-été. Le photographe dit de la photo animalière quelle est ingrate et chronophage : « il faut être là où il faut au bon moment, la lumière, les réglages, le bon sujet ».

Cependant, l'artiste-chasseur se dit également en prise avec « un amour contemplatif et respectueux de la faune et de la flore de nos régions. » Sujets divers, regards, attitudes, lumière, jeu de profondeurs de champ, de cadrage, d'équilibre de composition : le public s'est immergé avec délectation au sein de la faune et de la flore, le temps d'une exposition.

« La photographie me permet de partager ces instants magiques et furtifs que nous offre la nature, parfois à deux pas de votre maison ! » Laurent Bernède.



Du **24 juin au 15 septembre**, c'est au tour de Laure Dubos d'investir la place avec l'exposition « Vers l'absence ». Laure Dubos fait ses premiers pas photographiques à l'âge de 10 ans avec un polaroid offert par son grand-père « fou de photographie » (environ 20 000 diapos familiales recensées à ce jour). Laure Dubos grandi bercée par les récits et les photos de voyage de son père, membre de Médecins sans Frontières, elle prend conscience du monde qui l'entoure, se rendant compte que la photographie est un extraordinaire moyen d'expression. En 2012, elle suit une formation de photographe professionnel au Centre Iris et en sort diplômée. Elle collabore au magazine du Centre Iris sur le thème « Paris en Marge » avec une série Mise à nu(e) sur son oncle devenu sa tante, Olivia Chaumont, architecte transsexuelle et auteure du livre « D'un corps à l'autre ». Auteure-photographe depuis cette date, elle expose pour divers festivals. La famille, la transmission, le temps, la mémoire, entre autres, sont pour Laure Dubos des thèmes de prédilection et l'exposition « Vers l'absence », ne dément pas cette inclination.

À découvrir absolument!

**Exposition visible à l'Hôtel de Ville
sur les horaires d'ouverture :**
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9h-12h

CONCOURS...

Des nouvelles de « Ma tactique était toc »

Cette année, le thème du concours de Nouvelles c'est « Ma tactique était toc ». Ma tactique était toc ? Tiens ça me rappelle quelque chose ! Un petit quelque chose du côté du répertoire de Bobby Lapointe, non ? Mais oui, un couplet de la chanson « Ta Katie T'a Quitté ». Alors, voyons, ça donnait : Sa Katie l'a quitté ; Il a fait chou blanc ; Ce grand duc avec ses trucs, ses astuces, ses ruses de Russe blanc ; « Ma tactique était toc » dit Igor qui s'endort, ivre mort au comptoir du bar.

La municipalité aurait presque pu organiser un concours de chant ! Bon, en attendant, il va falloir plancher pour ce concours de nouvelles et la référence à Bobby Lapointe, c'est surtout en rapport avec le centenaire de sa naissance. Pour les non-initiés, Bobby Lapointe est un auteur-compositeur-interprète français né le 16 avril 1922 à Pézenas (Hérault) où il est mort le 29 juin 1972. Il est connu pour avoir composé des chansons dont le style est très marginal, tout en calembours, jeux de mots et contrepèteries.

L'HISTOIRE DES MAIRIES

Dans ce premier opus consacré à l'histoire de notre belle cité de Saint-Pierre-du-Mont, nous abordons l'histoire des mairies. Nous mettons ici le mot «mairie» au pluriel, car, la mairie a occupé pas moins de 3 sites différents au fil des années. Partons sur les pas de cette mairie quelque peu itinérante...



Franck Lorenzon

La «nouvelle mairie»

La mairie actuelle a été construite en 2010/2011 sous la mandature de Jean-Pierre Jullian. Cette construction a été initiée pour 3 raisons différentes :

- Un nombre plus important de tâches et de fonctions a été attribué aux mairies par les lois de décentralisation depuis 1970.
- L'augmentation de la population de Saint-Pierre-du-Mont, de 1150 habitants en 1946 à 10000 habitants environ à ce jour, nécessite des équipements de taille et de fonctionnalité correspondantes.
- La volonté de créer un centre bourg attrayant et de placer la mairie au "centre" de la commune.

Ainsi, en 2010-2011, l'hôtel de ville actuel, que les Saint-Pierrois ont coutume de nommer «la nouvelle mairie» complète l'unité de lieu «centre bourg».

Mais avant, où se trouvait la Mairie ?

Elle se trouvait rue Georges SABDE, en lieu et place de l'ancienne école primaire des filles. Sur le fronton, la mention suivante est portée : «Mairie -1913».

Le secrétariat de mairie se tenait alors au rez-de-chaussée de l'école entre les 2 salles de classe...

Puis, la mairie a migré un temps en bas du «Forum de la Culture et des Loisirs», face à l'entrée de l'école primaire Jules Ferry, puis elle est revenue s'installer sur le précédent site rue Georges Sabde jusqu'en 2011.

Très vite, les lieux se sont avérés trop petits et peu adaptés face à l'augmentation de la population, et aux nouvelles fonctions et tâches induites par la décentralisation. Il était aussi judicieux de procéder à ce moment-là aux regroupements de certains services liés à des évolutions structurelles comme la création de l'agglomération montoise.



L'ancienne mairie



L'hôtel de ville actuel

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois

Ce début d'année a été marqué par les élections présidentielles puis législatives. Cette expression démocratique ne pourrait se faire sans la mise en place de bureaux de votes. Nous tenons à remercier, ici, les agents de la commune qui ont assuré l'installation de ces bureaux et les assesseurs élus et bénévoles présents sans qui cette expression de notre démocratie ne pourrait avoir lieu. Malheureusement, certains élus de l'opposition qui donnent des leçons de démocratie s'abstiennent de participer à cette nécessité citoyenne peu médiatique pour eux probablement.

Les conditions météorologiques nous ont privés d'une grande partie des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont. Nous comprenons la déception du comité des fêtes qui depuis des mois préparait cet événement ainsi qu'à tous les acteurs de la course landaise qui ont dû renoncer à s'exprimer.

Nous poursuivons notre action avec le conseil municipal des enfants pour le développement des voies douces sur Saint-Pierre-du-Mont avec un plan pluriannuel. La première réalisation sera une piste douce pour aller de l'EMS à l'école Jules Ferry. La plantation de la micro-forêt se prépare pour cet automne, le mobilier urbain est déjà mis en place.

La dématérialisation, conformément aux nouvelles lois, se poursuit avec bientôt la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour les cartes d'identité et les passeports.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances et gardons l'espoir que la pandémie du COVID ne devienne rapidement qu'un mauvais souvenir.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Lors des élections municipales de mars 2020, notre liste s'est engagée devant chacune et chacun d'entre vous avec des propositions concrètes. Si nous ne sommes pas en responsabilité au sein de la municipalité et de l'agglomération, nous continuons à y défendre l'ensemble de notre programme.

Ainsi, voici trois exemples sur lesquels nous nous étions engagés et qui vont se réaliser.

La gratuité de la base nautique, à Menasse.

Le Maire avait décidé la fin de la gratuité de ce site par une décision aussi arbitraire qu'injuste. Une pétition avait recueilli plus de 2 000 signatures, démontrant s'il le fallait l'attachement des habitants à l'accès pour tous de ce lieu de promenade et de baignade. Notre combat en faveur du plus grand nombre et des plus fragiles a porté ses fruits. Désormais, même le Maire considère que ce site doit rester gratuit. Réjouissons-nous de ce changement de cap.

L'école Mistral se verra dotée de moyens nouveaux.

Les travaux promis depuis longtemps par la majorité seront enfin engagés par l'agglomération avec le soutien financier du Conseil départemental des Landes. L'action des parents d'élèves, des élus départementaux et communautaires, ainsi que le soutien de notre Collectif citoyen aura été déterminant.

Une meilleure alimentation pour nos enfants.

Nous défendons une alimentation de qualité issue des circuits courts dans la restauration collective. Au sein de l'agglomération, Julien Paris pilote l'expérimentation qui débutera dans trois écoles à partir de janvier 2023. La majorité municipale expliquait que cela était impossible.

Cette conviction nous anime depuis de nombreuses années. Nous le ferons.

Nous agissons partout où c'est possible pour améliorer notre qualité de vie.

Être utiles est notre seule ambition.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédérico Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter.

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



JUILLET

« Du sport dans mon quartier »

MERCREDI 27 JUILLET

de 18h30 à 19h30
à l'Espace Multisports Saint Pierrois

SAMEDI 30 JUILLET

de 10h30 à 12h dans le quartier du Manot, allée de la Midouze.

Ouvert à tous – Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

JEUDI 28 JUILLET

de 14h30 à 16h30

Atelier information sur le moustique tigre.

Vous cherchez des solutions pour enrayer leur prolifération et éviter les piqûres ? Alors, rendez-vous aux Jardins Familiaux de Saint-Pierre-du-Mont, 152 rue de la Dominante. Informations et inscriptions au 06 30 12 51 38 ou à a.capitain@saintpierredumont.fr

AOÛT

PISCINE CLAUDE LASSAIGNE

Du 1er au 20 août - Fermeture de la piscine pour vidange et entretien annuel.

22 août au 03 septembre - Ouverture de la piscine
Sur les horaires d'été : lundi, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h30 ; mardi et vendredi de 11h45 à 13h30 et de 16h00 à 18h00 et le samedi de 8h00 à 11h00.

Les horaires à partir du 5 septembre sont consultables sur le site internet

JEUDI 11 AU SAMEDI 27 AOÛT

Tournoi Jacques Ibos / 3^{ème} édition de ce tournoi organisé par le tennis club de Saint-Pierre-du-Mont.

Au complexe tennistique Jean Audoin.

Informations et inscriptions :

tennis.saintpierre@gmail.com / 06 79 48 43 09.

DU 16 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE

Allocation de rentrée scolaire

Les mardis, mercredis et jeudis matin uniquement de 9h à 12h au bureau de Madame Payneau, à l'Hôtel de ville. Sous condition de ressources, pour les enfants saint-pierrois scolarisés en maternelle à la rentrée 2021. Rens : 05 58 75 31 07.

SAMEDI 20 AOÛT

Cérémonie commémorative de la libération de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont
La cérémonie aura lieu à la stèle du pont de Bats à partir de 11h00, route de Bayonne.

VENDREDI 26 AOÛT

11^{ème} Festival Plaisirs d'été

Concert BACH TELEMANN HAENDEL MOZART en l'église de Saint-Pierre-du-Mont à 20h30.

Marc Grauwels et Franck Masquelier (flûtes) et Alexandre Debrus (violoncelle).

Infos et résas : 06 03 62 13 99 – jm.miramon40@gmail.com. Prix unique 14€.

SAMEDI 27 AOÛT

Atelier récolte et conservation de graines
De 14h00 à 16h00, ouvert à tous et sans inscription.

Récolte de graines aux jardins familiaux et sur le terrain de l'association « Les Jardins Reconnaissants », explication sur la sélection, reproduction et conservation des graines (légumes, fleurs et aromatiques).

Aux Jardins Familiaux de Saint-Pierre-du-Mont, 152 rue de La Dominante.

Ouvert à tous – sans inscriptions.

SEPTEMBRE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des Associations

Venez découvrir les différentes associations de Saint-Pierre-du-Mont de 9h à 17h à l'Espace Multisports Saint Pierrois, rue de la Provence. Animations, initiations sportives et de loisirs.

Renseignements auprès du service

Communication et Vie associative : viessociative@saintpierredumont.fr
05 55 05 53 67.

JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE

Base Nautique et de Loisirs du Marsan

Baignade surveillée du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h jusqu'au 4 septembre inclus.

Rens : www.montdemarsan-tourisme.fr.

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Vide grenier du Comité des Fêtes

Maison du Temps Libre.

Renseignements :

comitedesfetesspdm40@gmail.com.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

de 14h à 17h : Atelier bricolage

Envie de bricoler ? Un projet mais pas d'outil ? Et vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Les Compagnons Bâisseurs vous accompagnent et mettent l'outilhèque à votre disposition.

Au chalet du quartier de La Moustey (au centre du quartier).

Informations et inscriptions au 06 30 12 51 38 ou à a.capitain@saintpierredumont.fr

A PARTIR DU 14 SEPTEMBRE

Ecole Multisports

Chaque mercredi matin (hors-vacances scolaires) l'Ecole Multisports accueille les enfants de 4 à 9 ans pour la découverte et la pratique d'activités sportives.

Rens : 05 58 75 31 07 poste 134
ou servicesports@saintpierredumont.fr.

DÈS LE 15 SEPTEMBRE

Reprise du programme

« A la découverte de nos quartiers »

Activité marche / Sport santé (hors vacances scolaires).

Inscriptions obligatoires : Service des Sports
05 58 75 31 07 ou à l'accueil de l'hôtel de ville.

Fiche d'inscription sur

www.saintpierredumont.fr.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Loto bingo de Martet

L'association du Club des retraités de Martet organise un loto bingo à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Concours landais

Au Théâtre de verdure de Saint-Pierre-du-Mont. Informations sur la page

Facebook « Comité des fêtes SPDM »

ou à comitedesfetesspdm40@gmail.com

OCTOBRE

SAMEDI 8 OCTOBRE

de 10h à 16h - **Re Fête du Troc à la micro-forêt jardin participatif du Pouy**

Au menu de la journée :

- Echange de plantes, graines, livres, etc...

- Ateliers :

• Vannerie : fabriquer un porte boules de graisse pour les oiseaux de 10h à 12h.

• Jardinage : Comment recréer un sol vivant au potager ? de 14h à 16h (sans inscription), avec l'association « Les Jardins Reconnaissants », coanimation avec Jean-Paul Dumartin.

• Origami : Fabriquer des sachets pour conserver ses graines et des pots de semis en papier journal.

• Stand de découverte des oiseaux.

Présence de food-trucks pour manger sur place.

Rendez-vous à la micro-forêt jardin participatif du Pouy, sur l'espace vert avenue JF Kennedy (face à la rue des saules).

Informations au 06 30 12 51 38 ou à a.capitain@saintpierredumont.fr

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Loto bingo de Détente-Loisirs

L'association Détente-Loisirs organise un loto bingo à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

VENDREDI 21 OCTOBRE

Trophée des Sportifs

Cérémonie des Trophées des Sportifs, mettant en avant le vivier associatif de la commune, à 19h00 au Pôle.

Renseignements : Service des Sports
05 58 75 31 07 poste 134

LES ACTIVITÉS AQUATIQUES DU SERVICE DES SPORTS

Activité Aquapitchouns (3-6 ans)

Les samedis 3 & 17 septembre 2022 et 1^{er} & 15 octobre 2022

Jardin aquatique pour objectif faire découvrir à l'enfant une nouvelle approche de l'eau.

Activité Aquakids (6 ans et +)

Activité qui a pour objectif de les amener progressivement à être autonome dans l'eau.

A compter du 22 août 2022

Ouverture des inscriptions pour la période du 19 septembre au 22 octobre 2022.

A compter du 5 septembre 2022

Ouverture des inscriptions pour la période du 24 octobre au 5 novembre 2022.

Activité Ludic'O - pour toute la famille

Les 27 août, 10 & 24 septembre et le 8 octobre 2022.

Le Ludic'o s'adresse à toute la famille sans limite d'âge.

Pour toutes ces activités, renseignement auprès du Service des Sports au 05 58 05 53 87 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

CONCOURS

Concours de peintures 2023

1^{er} janvier au 31 mars 2023

Thème : « Exotique »

Dépôt des tableaux du 3 au 7 avril 2023

Exposition du 12 avril au 12 mai 2023

Remise des prix : 12 mai 2023 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

Concours de nouvelles 2023

1^{er} septembre au 31 décembre 2022

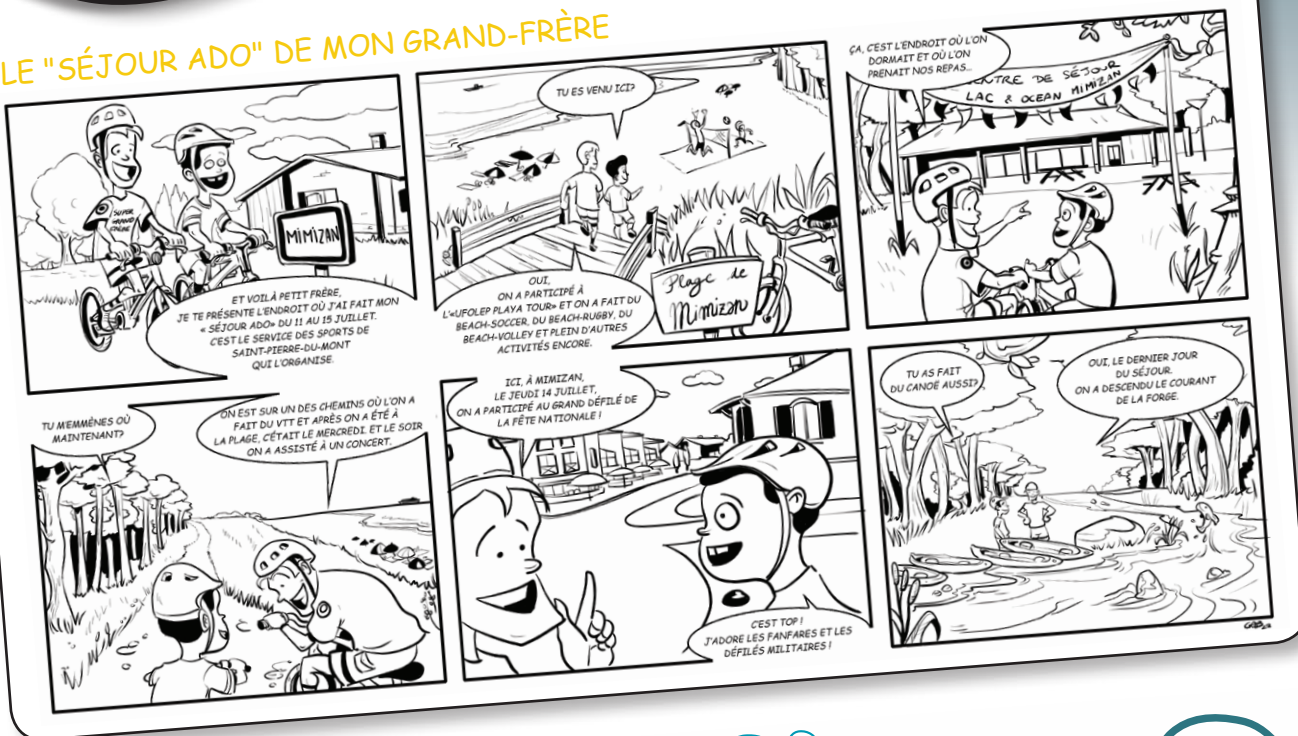
Thème : « Ta tactique était toc »

Remise des Prix le 12 mai 2023 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

COEUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi

LE "SÉJOUR ADO" DE MON GRAND-FRÈRE



CI EST QUOI L'UFOLEP PLAYA TOUR ?

Dans la bande dessinée ci-dessus, le grand frère de Cœur d'Artichaut indique qu'il a participé à l'UFOLEP PLAYA TOUR.

Sais-tu ce que c'est ?

Depuis 15 ans, l'UFOLEP PLAYA TOUR se déroule à différents endroits dans la France entière. Dès la mi-juin et jusqu'à la fin août. Des sports collectifs, des activités découvertes sportives, un village éducatif et citoyen avec des activités bien-être, des ateliers culturels et de sensibilisation sont organisés. Tu croieras peut-être toi aussi la route de cet événement lors de tes vacances...

Le 12 juillet, les ados de Saint-Pierre-du-Mont qui ont participé à l'UFOLEP PLAYA TOUR ont fait des activités sportives, des tournois et des challenges en sports collectifs : sandball, beach-soccer, beach-rugby, beach-volley, tchoukball, Kinball, home ball, zumba et autres sports collectifs innovants, etc.

Vive le sport !

